



Un partenariat au service de la construction, de l'aménagement et du développement des territoires



De g. à d. :
Patrick Berger, Président de l'AITF
Etienne Crépon, Président du CSTB
Crédit photo : Nicolas Richez

Ce 14 septembre 2018, à l'occasion d'un séminaire avec ses groupes de travail, l'Association des Ingénieurs Territoriaux de France – AITF, a engagé un partenariat avec le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment – CSTB. Les deux acteurs associent ainsi leurs expertises et compétences pluridisciplinaires autour de divers enjeux de la construction, à l'échelle du bâtiment et des territoires.

À travers ce partenariat, fondé sur le partage de connaissances techniques et les retours d'expériences, l'AITF et le CSTB souhaitent contribuer à faire progresser la sécurité et la qualité des bâtiments dans une logique d'économie raisonnée.

Des compétences et des missions complémentaires

Forte de près de 5000 membres, l'AITF rassemble la plus grande communauté de pratiques et d'expériences au service de l'aménagement et du développement des territoires. Elle a pour principales missions de :

- Représenter les ingénieurs territoriaux auprès des acteurs publics et privés ;
- Assurer une assistance technique aux collectivités locales ;
- Dynamiser la profession, promouvoir son savoir-faire et la nécessaire expertise technique des collectivités territoriales.

Le CSTB a pour mission de garantir la qualité et la sécurité des bâtiments, et d'accompagner l'innovation de l'idée au marché. Il rassemble pour cela des compétences pluridisciplinaires pour développer et partager les connaissances scientifiques et techniques déterminantes et apporter aux acteurs les réponses qu'ils attendent dans leur pratique professionnelle. Il exerce cinq activités clés : la recherche et expertise, l'évaluation, les essais, la certification et la diffusion des connaissances.

Des activités et missions complémentaires qui ont conduit l'AITF et le CSTB à associer leurs expertises dans le cadre d'un partenariat engagé pour 4 ans.

Une organisation dédiée pour répondre aux attentes des ingénieurs, dans une logique de qualité et de sécurité des bâtiments

Le partenariat engagé par AITF et le CSTB repose sur :

- La mise en place d'une organisation dédiée pour répondre aux questions pratiques des ingénieurs et aux interrogations liées à l'évolution du contexte de la construction ;
- L'échange d'informations techniques, dans un contexte de fortes évolutions ;
- La reconnaissance de solutions concourant à la sécurité et la qualité des ouvrages, en réponse à des besoins ciblés.

CONTACT PRESSE

Le Bonheur est dans la Com' – Ingrid Launay-Cotrebil
01 60 36 22 12 - launay@bcomrp.com

Des thématiques de collaboration sont déjà identifiées telles que :

- La qualité de l'air intérieur ;
- Le BIM ;
- L'énergie urbaine et la rénovation, pour accompagner les collectivités dans la Transition Énergétique et Environnementale ;
- L'Analyse des risques des projets d'aménagement ou de construction (niveau d'innovation des projets, risques incendie et dérogations nécessaires, risques naturels : vents, séisme, argile, cavité souterraine, inondation, glissement de terrain, incendie de forêt) ;
- Le coût global ;
- Les Matériaux biosourcés ou alternatifs et le recyclage (économie circulaire).

D'autres sujets pourront également faire l'objet d'actions communes, l'objectif central étant de contribuer à l'amélioration des connaissances, des compétences et des pratiques, au service des acteurs de la construction, de l'aménagement et du développement des territoires.

Pour aller plus loin /

À propos d'AITF :

Association à but non lucratif créée en 1937, l'AITF a pour objectifs de défendre le statut des ingénieurs des collectivités territoriales, de représenter la profession au sein des organismes publics et parapublics, de développer un réseau d'expertises pour les collectivités locales, de conseiller et protéger ses adhérents.

Avec près de 5 000 membres, elle est la plus ancienne association territoriale de France. L'AITF joue un rôle essentiel en matière d'études et de recherches, autour de ses 14 sections régionales et grâce notamment à l'expertise de ses 20 groupes de travail.

Renseignements complémentaires : www.aitf.fr, vitrine moderne et dynamique de la communauté des ingénieurs des collectivités territoriales.

À propos du CSTB :

Établissement public au service de l'innovation dans le bâtiment, le CSTB, Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, exerce cinq activités clés : la recherche et expertise, l'évaluation, les essais, la certification et la diffusion des connaissances, organisées pour répondre aux enjeux des transitions énergétique et numérique dans le monde de la construction.

Son champ de compétence couvre les produits de construction, les bâtiments et leur intégration dans les quartiers et les villes.

Avec plus de 900 collaborateurs, ses filiales et ses réseaux de partenaires nationaux, européens et internationaux, le groupe CSTB est au service de l'ensemble des acteurs de la construction pour faire progresser la qualité et la sécurité des bâtiments.

Renseignements complémentaires : www.cstb.fr